

## PROTOCOLE DE COOPERATION :

### Prescription du bilan radiologique anticipée par l'IOA

**PUBLIC :**

IDE Organisateur de l'Accueil de structures d'urgence.

**PREREQUIS :** Formation IOA (Infirmier Organisateur de l'Accueil) à jour.

**DATES :** Cf. catalogue formation et/ou site internet du CESU 74/nous contacter pour toute demande

**DUREE :** 2 jours (14 heures)

**HORAIRES :** 08h30 – 17h00

**LIEU :** CESU 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy .

**COÛT :** 308 euros par apprenant (Tarif de groupe possible).

**MODALITES D'EVALUATION :**

Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec :

- Mise en situation
- Questionnements ciblés
- Analyse continue avec les participants

**METHODES PEDAGOGIQUES :**

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

**TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :**

- Techniques de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mises en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux.

**INTERVENANT(S) :**

Médecins urgentistes diplômés en pédagogie  
Enseignants de CESU

**MODALITES ET DELAIS D'ACCES :**

Bulletin d'inscription à retourner par courriel : [cesu74@ch-annecygenevois.fr](mailto:cesu74@ch-annecygenevois.fr) au plus tard 7 jours avant la formation

**ACCESSIBILITE :** nous consulter pour répondre à vos besoins.

**Evaluation du bilan radiologique requis et sa demande anticipée par l'infirmier ou l'infirmière organisateur de l'accueil (IOA), en lieu et place du médecin, pour les patients se présentant avec un traumatisme de membre dans un service d'urgence**

**Objectif principal :**

- Être capable d'évaluer et de prendre en charge un patient présentant un traumatisme simple et isolée de membre, en incluant l'indication et la prescription des examens radiologiques adaptés.

**Objectifs spécifiques :**

- Connaître le contexte réglementaire lié au protocole
- Réaliser l'interrogatoire structuré du patient.
- Réaliser l'examen clinique du membre.
- Rechercher des signes de gravité.
- Reconnaître et décrire le traumatisme.
- Connaître les indications et les non-indications d'imagerie.
- Poser l'indication et prescrire les examens d'imagerie.
- Prendre en charge la douleur, conditionner le patient.
- Connaître les règles élémentaires de radioprotection.

**Contenu de la formation :**

- Cadre réglementaire.
- Généralités sur la prise en charge du patient candidat au protocole.
- Généralités en anatomie.
- Principes de radioprotection.
- Incidences radio, modules cliniques (épaule-bras, coude-avant-bras, poignet-main, genou-jambe, cheville-pied).

CESU-28.09.2023-V1

1